



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 25 mars 2024

### Comité local d'aide aux victimes en Isère

**Le comité local d'aide aux victimes de l'Isère s'est réuni sous la présidence de M. Afif Lazrak, directeur de cabinet du préfet de l'Isère, et de M. Eric Vaillant, procureur de la République, le lundi 18 mars.**

Mis en place en novembre 2018, le comité local d'aide aux victimes (CLAV) est l'instance de gouvernance de la politique départementale de lutte contre les violences intrafamiliales. À ce titre, il permet chaque année de dresser un état des lieux des dispositifs existants sur le département et évalue l'organisation et les moyens mobilisés en faveur des victimes de violence.

En février 2022, le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales a été renouvelé pour trois ans. À l'occasion du comité local d'aide aux victimes de l'Isère du 18 mars, le bilan intermédiaire de ce protocole réalisé a démontré l'atteinte ou le dépassement de plus de **85%** des objectifs (46 sur 54). Ce protocole sera renouvelé en 2025.

#### Les 4 axes du protocole :

- **Violences intrafamiliales** : mieux repérer, orienter, accompagner les femmes victimes de violences (FVV), développer l'hébergement et l'accès au logement, favoriser et pérenniser l'échange entre les professionnels, accompagner les enfants co-victimes, accompagner la parentalité, former les professionnels, développer la prise en charge des auteurs.
- **Viols, agressions sexuelles et harcèlement sexuel** : sensibiliser, former les professionnels, agir sur les violences sexistes et sexuelles au travail.
- **Prostitution** : sensibiliser, informer, agir sur la prostitution des mineurs, poursuivre l'accompagnement des parcours de sortie de la prostitution, développer les maraudes virtuelles, pérenniser l'échange entre les professionnels.
- **Développement d'outils départementaux** : actualisation de la cartographie des acteurs, élaboration de statistiques départementales, évaluation des violences au sein du couple et sexuelles lors des passages aux urgences, amélioration de la communication entre les professionnels.

#### Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

 @Prefet38  @prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble  
Standard : 04 76 60 34 00 – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

## Les violences conjugales et intrafamiliales en Isère

Sur l'année 2023 en Isère, les procédures enregistrées en **zone police** pour les **violences conjugales** ont augmenté de **12,82 %** par rapport à la même période en 2022. Les faits de coups et blessures n'ont cessé d'augmenter ces trois dernières années, avec une évolution de **12,5 %** par rapport à l'année précédente.

Sur les trois dernières années, on constate une augmentation de **30,5 %** des violences conjugales.

Quant aux **violences intrafamiliales** (violences commises par des personnes ayant un lien conjugal ou familial avec la victime), le nombre de faits relevés en 2023 a augmenté de **13 %** (avec **1 830** faits contre **1 622** faits en 2022), avec une augmentation de **10,5 %** concernant les coups et blessures.

En **zone gendarmerie**, le nombre de victimes de violences intrafamiliales en 2023 a augmenté de **8,58 %** par rapport à 2022. Cette augmentation est particulièrement marquée chez les mineurs (**+22,96 %**) et reste en hausse chez les femmes (**+6,52 %**).

- Les mineurs représentent **31,57 %** des victimes de violences intrafamiliales contre **27,88 %** l'an passé. **89,47 %** des atteintes sexuelles le sont sur des victimes mineures ;
- Les femmes représentent **74,75 %** des victimes de violences intrafamiliales, soit **2 498** individus en 2023.

## 2023 EN ISÈRE

**+ 10 000**

élèves sensibilisés sur le rapport au corps, le consentement, le harcèlement, le sexisme, la violence

**1089**

mères victimes de violence accompagnées sur les questions liées à la parentalité

**+ 700**

professionnels formés (élus, professionnels de santé, administratifs...)

**+ 1 100**

évincions de conjoint violent prononcées

## Le travail des associations de lutte contre les violences faites aux femmes en 2023

- Plus de **3 500** femmes victimes de violences ont été accompagnées par les associations en 2023 ;
- **150** auteurs accompagnés et **156** auteurs ont suivi un stage de responsabilisation ;
- **311** enfants ont bénéficié d'un soutien psychologique individuels par les associations et 25 ont été accompagnés dans le cadre de groupes de parole ;
- Création de **5** lieux d'écoute, d'accompagnement et d'orientation (LEAO) et de **3** accueils de jour ;
- **64** parcours de sortie de prostitution (PSP) en cours.

## Perspectives 2024

Pour l'année 2024, les services de l'État et le procureur de la République, en collaboration étroite avec les collectivités et les associations, travailleront à améliorer l'identification et l'accompagnement des mineurs victimes de prostitution.

Cela passera, entre autres, par la modélisation d'un schéma de prise en charge avec les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et l'Éducation nationale, par la création d'un guide à destination des professionnels confrontés à des mineurs en situation ou en risque de prostitution afin de mieux identifier le phénomène et avoir les bons premiers réflexes, ou bien encore par l'organisation d'un colloque sur la prostitution juvénile au courant de septembre-octobre 2024.

### Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

[X @Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [Instagram @prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Facebook Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [LinkedIn Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/prefecture-de-lisere)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble  
Standard : 04 76 60 34 00 – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)